

Informations de base	
2022/2059(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Le rôle de la politique de cohésion face aux problèmes environnementaux pluridimensionnels du bassin méditerranéen	
Subject	
3.70 Politique de l'environnement 4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)	
Zone géographique	
Mer méditerranée région	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	REGI Développement régional		ALFONSI François (Greens /EFA)	10/05/2022
			Rapporteur(e) fictif/fictive ARIMONT Pascal (EPP) MEBAREK Nora (S&D) SOLÍS PÉREZ Susana (Renew) ROUGÉ André (ID) KIZILYÜREK Niyazi (The Left)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	PECH Pêche		MEBAREK Nora (S&D)	06/09/2022

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
07/07/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2023	Vote en commission		
29/03/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0094/2023	Résumé
09/05/2023	Décision du Parlement	T9-0133/2023	Résumé

09/05/2023	Résultat du vote au parlement		
------------	-------------------------------	---	--

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2059(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	REGI/9/09347

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE738.467	08/11/2022	
Amendements déposés en commission		PE739.697	15/12/2022	
Avis de la commission	PECH	PE738.473	01/03/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0094/2023	29/03/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0133/2023	09/05/2023	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2023)328	29/08/2023	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
ALFONSI François	Rapporteur(e)	REGI	07/03/2023	Gouvernement des îles Baléares Office français de la biodiversité WWF IUCN
ALFONSI François	Rapporteur(e)	REGI	10/02/2023	Représentants de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée
ALFONSI François	Rapporteur(e)	REGI	12/01/2023	Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM)

Le rôle de la politique de cohésion face aux problèmes environnementaux pluridimensionnels du bassin méditerranéen

2022/2059(INI) - 09/05/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 564 voix pour, 14 contre et 47 abstentions, une résolution sur le rôle de la politique de cohésion face aux problèmes environnementaux pluridimensionnels du bassin méditerranéen.

Les pays du bassin méditerranéen, qui comprennent des États membres de l'Union européenne, des pays candidats et des pays tiers, comptent 250 millions d'habitants, dont la moitié vit dans l'Union européenne et dont un tiers vit dans les zones côtières.

Le renforcement de la coopération à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'Union européenne est essentiel pour trouver des solutions aux problématiques communes telles que la détérioration de l'environnement, la pollution et le changement climatique, l'augmentation de la température des eaux, la multiplication des situations météorologiques extrêmes, la pénurie d'eau, la perte de biodiversité et l'insécurité alimentaire.

La Méditerranée: un enjeu pour l'Europe

Soulignant que l'Union européenne ne peut pas rester passive face aux **multiples défis politiques, sociaux, économiques, démographiques et environnementaux** auxquels le bassin méditerranéen est confronté, le Parlement a insisté sur l'importance d'une coopération directe et diversifiée pour une paix régionale, particulièrement en Méditerranée orientale.

La **politique de cohésion** recèle un potentiel supplémentaire d'action, à même d'apporter des solutions appropriées aux problématiques auxquelles 110 millions d'Européens sont confrontés. Les députés estiment que les actions prévues dans le cadre de la politique de cohésion doivent être coordonnées et complémentaires avec les actions prévues par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, par les plans nationaux de relance et de résilience et par les autres politiques nationales.

Le Parlement a demandé qu'un effort historique soit accompli pour **limiter et gérer la pollution croissante par les plastiques et les ordures ménagères** en promouvant l'économie circulaire. Il a suggéré de planifier l'utilisation des fonds de cohésion pour investir dans des technologies et des infrastructures destinées spécifiquement à récupérer les matériaux des déchets résiduels. Il a demandé la création d'un projet pilote pour parvenir à une pollution marine nulle en Méditerranée.

Les députés ont également demandé que des mesures garantissant la **sécurité en eau** de manière durable soient prises et qu'une approche plus durable soit adoptée en matière d'adaptation de l'agriculture méditerranéenne au manque d'eau.

Le Parlement a plaidé en faveur d'une **utilisation plus efficace et mieux coordonnée des instruments de financement existants** pour relever les défis dans le bassin méditerranéen, notamment au moyen de mesures visant à améliorer la biodiversité marine ainsi qu'à restaurer et à protéger les habitats et les espèces marines. Notant que les dépenses destinées au voisinage méridional et oriental de l'Union européenne ont augmenté d'environ 280 millions d'euros dans le budget 2023, les députés ont demandé que cette enveloppe financière soit utilisée entre autres pour soutenir des mesures environnementales ambitieuses en Méditerranée.

La Méditerranée: potentiel et problèmes

La résolution a souligné que toutes les régions méditerranéennes présentent un potentiel pour la mise en valeur des **sources d'énergie renouvelables** à terre comme en mer et pour une transition écologique juste et inclusive. Les députés estiment que la possibilité de satisfaire la demande accrue en énergie verte au sein de l'Union européenne est très incertaine, à moins que des investissements supplémentaires ne soient réalisés pour sécuriser ces approvisionnements dans la région, ainsi que pour accélérer et simplifier les procédures applicables aux projets dans le domaine des énergies renouvelables. Il conviendrait également de promouvoir une simplification plus poussée afin de **garantir l'accès des PME** de toutes les régions européennes aux fonds de cohésion.

Rappelant que la **surpêche** et les pratiques de pêche destructrices menacent toujours la survie de nombreuses espèces, le Parlement a invité la Commission à i) contrôler les données relatives aux stocks et à réaliser des analyses d'impact afin de prendre des décisions concernant les quotas de pêche; ii) à promouvoir la transformation numérique et l'utilisation des nouvelles technologies dans les domaines du contrôle, de la notification et de l'évaluation environnementale, ainsi que pour les questions de gouvernance.

Soulignant les effets à la fois sociaux et environnementaux du **tourisme** du fait de sa saisonnalité et de son développement incontrôlé, les députés invitent les États membres et les régions à élaborer des plans d'action en matière de tourisme durable.

Les députés ont attiré l'attention sur la densité croissante du trafic maritime, le risque de déversements d'hydrocarbures et les dangers que ces activités représentent pour les écosystèmes marins. Ils ont déploré que la plupart des États membres de l'Union riverains de la Méditerranée n'aient pas adopté de **programmes de planification de l'espace maritime**. La Commission est invitée à assurer un suivi de ces États membres afin de garantir l'adoption rapide de ces programmes.

La Méditerranée: un espace commun à structurer

La Méditerranée est une zone géographique homogène confrontée à des risques similaires de catastrophes naturelles comme des incendies, des inondations, des séismes, des sécheresses et une pénurie croissante des ressources en eau. Les députés ont invité par conséquent la Commission à

examiner la possibilité de **mieux adapter le mécanisme de protection civile de l'Union européenne** au bassin méditerranéen et à présenter une proposition de renforcement du Fonds de solidarité. Ils ont demandé aux États membres d'adopter des mesures afin d'atténuer les effets des vagues de chaleur et des sécheresses sur le littoral.

La Commission est invitée à soutenir, notamment via les programmes Interreg, les réseaux d'aires marines protégées en Méditerranée.

Le Parlement a demandé à la Commission de soutenir une **stratégie macrorégionale en Méditerranée**. Une telle stratégie macrorégionale pour la Méditerranée, qui supposerait une participation active et substantielle des autorités locales et régionales compétentes, présente un potentiel remarquable pour relever les défis environnementaux multidimensionnels dans l'ensemble du bassin.

Les députés estiment enfin que des formes d'aide et de soutien financier «ad hoc» sont nécessaires pour les **pêcheurs artisanaux** et pour les plus vulnérables.

Le rôle de la politique de cohésion face aux problèmes environnementaux pluridimensionnels du bassin méditerranéen

2022/2059(INI) - 29/03/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement régional a adopté un rapport d'initiative de François ALFONSI (Verts/ALE, FR) sur le rôle de la politique de cohésion face aux problèmes environnementaux pluridimensionnels du bassin méditerranéen.

La Méditerranée: un enjeu pour l'Europe

Les députés rappellent que le territoire de l'Union européenne couvre la moitié du bassin méditerranéen et que l'Union européenne ne peut pas rester passive face aux multiples défis politiques, sociaux, économiques, démographiques et environnementaux auxquels le bassin méditerranéen est confronté.

La **politique de cohésion** recèle un potentiel supplémentaire d'action, à même d'apporter des solutions appropriées aux problématiques auxquelles 110 millions d'Européens sont confrontés. Les députés estiment que les actions prévues dans le cadre de la politique de cohésion doivent être coordonnées et complémentaires avec les actions prévues par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, par les plans nationaux de relance et de résilience et par les autres politiques nationales.

Les députés déplorent la **dégradation continue de l'environnement** dans le bassin méditerranéen, la perte de biodiversité et la pollution atmosphérique et marine croissante. Ils sont préoccupés par la pollution croissante par les plastiques et les ordures ménagères, et demandent qu'un effort historique soit accompli pour les limiter et les gérer en promouvant l'économie circulaire. Ils demandent également que des mesures garantissant la sécurité en eau de manière durable soient prises et qu'une approche plus durable soit adoptée en matière d'adaptation de l'agriculture méditerranéenne au manque d'eau.

Le rapport plaide en faveur d'une **utilisation plus efficace et mieux coordonnée des instruments de financement existants** pour relever les défis dans le bassin méditerranéen. Notant que les dépenses destinées au voisinage méridional et oriental de l'Union européenne ont augmenté d'environ 280 millions d'euros dans le budget 2023, les députés demandent que cette enveloppe financière soit utilisée entre autres pour soutenir des mesures environnementales ambitieuses en Méditerranée.

La Méditerranée: potentiel et problèmes

Le rapport souligne que toutes les régions méditerranéennes présentent un potentiel pour la mise en valeur des **sources d'énergie renouvelables** à terre comme en mer et pour une transition écologique juste et inclusive. Les députés estiment que la possibilité de satisfaire la demande accrue en énergie verte au sein de l'Union européenne est très incertaine, à moins que des investissements supplémentaires ne soient réalisés pour sécuriser ces approvisionnements dans la région, ainsi que pour accélérer et simplifier les procédures applicables aux projets dans le domaine des énergies renouvelables. Il conviendrait également de promouvoir une simplification plus poussée afin de garantir l'accès des PME de toutes les régions européennes aux fonds de cohésion.

Rappelant que la **surpêche** et les pratiques de pêche destructrices menacent toujours la survie de nombreuses espèces, le rapport invite la Commission à i) contrôler les données relatives aux stocks et à réaliser des analyses d'impact afin de prendre des décisions concernant les quotas de pêche; ii) à promouvoir la transformation numérique et l'utilisation des nouvelles technologies dans les domaines du contrôle, de la notification et de l'évaluation environnementale, ainsi que pour les questions de gouvernance.

Soulignant les effets à la fois sociaux et environnementaux du **tourisme** du fait de sa saisonnalité et de son développement incontrôlé, les députés invitent les États membres et les régions à élaborer des plans d'action en matière de tourisme durable.

Les députés déplorent que la plupart des États membres de l'Union riverains de la Méditerranée n'aient pas adopté de programmes de planification de l'espace maritime. Ils demandent à la Commission d'assurer un suivi de ces États membres afin de garantir l'adoption rapide de ces programmes.

La Méditerranée: un espace commun à structurer

La Méditerranée est une zone géographique homogène confrontée à des risques similaires de catastrophes naturelles comme des incendies, des inondations, des séismes, des sécheresses et une pénurie croissante des ressources en eau. Les députés invitent par conséquent la Commission à

examiner la possibilité de **mieux adapter le mécanisme de protection civile de l'Union européenne** au bassin méditerranéen et à présenter une proposition de renforcement du Fonds de solidarité. Ils demandent aux États membres d'adopter des mesures afin d'atténuer les effets des vagues de chaleur et des sécheresses sur le littoral.

La Commission est invitée à soutenir, notamment via les programmes Interreg, les réseaux d'aires marines protégées en Méditerranée.

Enfin, le rapport demande à la Commission de soutenir une **stratégie macrorégionale en Méditerranée**. La diversité et la taille du territoire concerné nécessitent également de mettre en œuvre trois stratégies différentes mais coordonnées, à savoir pour la Méditerranée occidentale, pour les mers Adriatique et Ionienne, et pour la Méditerranée orientale.

Une telle stratégie macrorégionale pour la Méditerranée, qui supposerait une participation active et substantielle des autorités locales et régionales compétentes, présente un potentiel remarquable pour relever les défis environnementaux multidimensionnels dans l'ensemble du bassin.